

FORUM PARLEMENTAIRE A LA QUATRIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES

Istanbul, 8 mai 2011

Résumé des débats

Introduction

Le Forum parlementaire a réuni quelque 160 parlementaires de 55 pays, dont plusieurs présidents de parlement. Il était organisé par l'Union interparlementaire et la Grande Assemblée nationale de Turquie en coopération avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement des Nations Unies (OHRLLS).

Le Président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, M. Mehmet Ali Sahin, et le Secrétaire général de l'UIP, M. Anders Johnsson, ont souhaité la bienvenue aux participants aux côtés du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, et du Premier Ministre du Népal, M. Jhal Nath Khanal, en qualité de Président du Groupe des PMA. Dans leurs introductions, ils ont souligné l'importance d'associer les parlements à la mise en œuvre du nouveau Programme d'action d'Istanbul et salué le progrès fait par les négociateurs du document en se mettant d'accord sur le rôle des parlements.

I^{ère} PARTIE - Séance I

Examen attentif des PMA aujourd'hui : progrès et reculs, et leurs causes politiques

Mme Fazilet Çiğlik, parlementaire turque, M. Cheick Sidi Diarra, Secrétaire général de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV), et M. Kim Yeat Chhit, sénateur cambodgien, ont introduit le thème de la séance, qui était présidée par M. Luis Fraga, sénateur espagnol. Les délégations de l'Arabie saoudite, du Mali, du Maroc, du Sénégal et du Parlement européen ont pris la parole.

Le thème choisi était les PMA aujourd'hui, leurs progrès et reculs au cours de la dernière décennie (dominée par le Programme d'action de Bruxelles) et leurs causes politiques. Des exposés et du débat qui a suivi, on retiendra les points suivants :

- L'analyse des rapports nationaux, les examens régionaux et les travaux des réunions thématiques qui se sont tenues avant la quatrième Conférence des PMA montrent que ces pays ont fait des progrès notables sur bien des plans, en particulier ceux de la croissance économique, de la formation du capital, de la réduction des taux d'intérêt et des déficits budgétaires, ainsi que dans la réalisation de certains des Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Malgré ces progrès, la moitié des 880 millions de personnes qui peuplent les PMA vivent dans un dénuement total, les capacités de production demeurent

faibles et les institutions peu efficaces et le nombre des chômeurs continue à augmenter, en particulier chez les jeunes. Les problèmes habituels auxquels se heurtent les PMA sont encore aggravés par de nombreux facteurs d'origine mondiale comme la crise économique et financière et la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants. En conséquence, les PMA deviennent plus vulnérables aux chocs extérieurs et sont encore plus marginalisés dans l'économie mondiale.

- Parmi les grandes leçons du passé figure la nécessité pour les PMA de s'engager de manière volontariste pour leur propre développement. L'efficacité du nouveau Programme d'action, le Programme d'action d'Istanbul (PAI), dépendra de son appropriation par les pays. Aussi doit-il être pleinement intégré aux plans de développement nationaux. Il a besoin, pour être mis en œuvre, d'un accroissement des ressources et des capacités. Il faut que tous les partenaires rendent mieux compte de leur action, aux niveaux à la fois mondial et national, et que les PMA montrent leur motivation en donnant des exemples de bonne gouvernance et d'une meilleure coopération Sud-Sud.
- Une bonne gouvernance est une condition nécessaire du développement. Les parlements, en tant que piliers de la bonne gouvernance, ont un rôle crucial à jouer dans le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, sous tous ses aspects, et doivent pouvoir exercer leurs fonctions de législateur, de contrôle et de représentation sur tout l'éventail des questions de développement. De plus, une participation accrue des femmes à la vie politique est un facteur clé d'amélioration pour les parlements.

I^{ère} PARTIE - Séance II

Vue d'ensemble du Programme d'action d'Istanbul (PAI)

Le thème de la séance a été présenté par l'Ambassadeur Gyan Chandra Acharya (Népal), l'un des principaux négociateurs du PAI, et par M. Danny Singoma, du Réseau pour la promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux, dont le siège est en République démocratique du Congo. Mme Petra Bayr, parlementaire autrichienne, a conduit les débats, dans lesquels sont intervenues les délégations de l'Arabie saoudite, du Bangladesh, des Iles Salomon, de l'Iran (République islamique d'), de Madagascar, des Maldives, du Malawi et de la République démocratique du Congo.

La discussion a porté sur les attentes à l'égard du PAI et a aidé à donner une idée générale de la façon dont les mesures qui y sont prévues répondent aux besoins réels des PMA à notre époque, compte tenu des progrès et des reculs enregistrés au cours de la décennie passée.

Les exposés et le débat qui a suivi ont mis en évidence les points suivants :

- Si le Programme d'action de Bruxelles (PAB) n'a pas répondu aux attentes, c'est parce que l'engagement des gouvernements laissait à désirer. Les gouvernements eux-mêmes et leurs partenaires de développement ne s'y sont

pas assez investis. De plus, les parlements ont peu exercé leur fonction de contrôle, sinon pas du tout. Les pays qui ont cessé d'appartenir à la catégorie des PMA, comme les Maldives, en sont tous sortis grâce à un fort engagement des deux principaux partis et de nombreux autres acteurs.

- Ce manque d'engagement explique en partie pourquoi l'aide, l'allègement de la dette et les réformes d'ordre commercial, entre autres, ont tous manqué leur but. Bien que l'aide ait augmenté, elle n'a pas atteint les objectifs officiels. Quant à l'allègement de la dette, si de nombreux pays en ont bénéficié, le risque de retomber dans le piège de la dette n'est pas écarté pour les PMA. Les conditions des échanges commerciaux se sont aussi améliorées mais la part des PMA dans le commerce mondial est encore trop faible.
- Pour garantir le succès du PAI, il faudra l'assortir d'objectifs clairs, d'indicateurs et de calendriers. Le PAI devra à la fois s'attaquer aux problèmes structurels profonds des PMA et constituer une riposte aux crises de l'insécurité alimentaire et des changements climatiques. Il doit amener à faire preuve d'audace et à s'atteler à des questions politiques sensibles tels que celui des achats d'énormes surfaces de terre par des sociétés agro-industrielles étrangères et de leurs effets pernicieux sur les agriculteurs locaux et le développement rural. Il doit aussi susciter un solide partenariat pour le développement, passant notamment par la coopération Sud-Sud.
- Le principal objectif du PAI sera de faire sortir un grand nombre de pays de la catégorie des PMA d'ici à la fin de la décennie, et aussi de soutenir les pays ayant récemment accédé à la catégorie supérieure afin qu'ils ne retombent pas dans celle des PMA. Le passage à la catégorie supérieure n'est possible qu'avec des efforts collectifs au niveau tant national que mondial.
- Plus que le PAB, le PAI mettra l'accent sur la nécessité d'accroître les capacités de production des PMA. Cependant, et à juste titre, il reconnaît aussi la nécessité de procéder à des réformes institutionnelles et de développer les capacités. Il peut être difficile d'établir une hiérarchie entre ces deux facteurs mais il est clair qu'ils vont de pair et que les deux actions doivent se compléter.
- Le rôle que les parlements ont à jouer en contrôlant les plans de développement, en renforçant la gouvernance et en œuvrant pour l'exécution générale des nouveaux engagements pris en faveur des PMA a été reconnu sans ambiguïté dans le PAI, ce qui a été accueilli avec enthousiasme. Les parlements apparaissent comme des partenaires clés dans un contrat mondial en faveur des PMA. Dans les pays développés en particulier, le parlement doit pousser le gouvernement à remplir sa part du contrat.
- Les parlements devront concourir à adopter des lois qui soient conformes au PAI. A cet effet, ils devront envisager de constituer des comités ou des groupes de travail militants pour aider à attirer l'attention sur le PAI. Ils devront aussi resserrer leurs liens avec la société civile afin de mieux répondre aux besoins et aux préoccupations des peuples.

- Dans bien des pays, les parlements devront aussi subir des réformes pour devenir plus démocratiques, c'est-à-dire plus représentatifs des peuples et plus comptables envers eux. L'électorat doit être mieux informé du PAI pour exercer plus de pression sur le parlement et le gouvernement.
- Comme les PMA demeurent généralement tributaires de l'aide (bien que n'en recevant pas toujours leur juste part), il sera important que le PAI s'attaque aux facteurs qui font obstacle à l'efficacité de l'aide dans ces pays. Il faudra donc que soit renforcé le contrôle parlementaire de l'aide. Cela dit, tous les PMA devraient s'employer à devenir autonomes en développant leurs propres ressources.

II^{ème} PARTIE - Séance I

Discussions en groupes de travail

La première séance de l'après-midi a été consacrée aux discussions en groupes de travail (échanges spontanés) sur le thème *De l'engagement à l'action : mobiliser les parlements autour du Programme d'action d'Istanbul*. Les participants, divisés en petits groupes, se sont vu soumettre des questions relatives aux parlements et au PAI et ont été invités à discuter de leurs idées et expériences. A la fin de la séance, chaque groupe a fait part de ses propositions les plus utiles, dont beaucoup portent sur la nécessité d'améliorer les moyens dont disposent les parlements pour contrôler l'exécution du PAI.

Les contributions des groupes ont mis en évidence la nécessité :

- de développer les moyens dont disposent les parlements pour la recherche, le suivi et l'établissement de rapports sur le PAI;
- d'un plus large accès aux informations et documents utiles concernant le PAI;
- d'améliorer les mécanismes d'échanges d'information et de coordination entre les commissions parlementaires spécialisées qui s'intéressent à différents aspects du PAI
- de renforcer les relations avec l'exécutif pour que l'action menée par le parlement en vue de la mise en œuvre du PAI et celle de l'exécutif soient complémentaires;
- d'améliorer les relations à l'intérieur du parlement pour que divers partis puissent établir ensemble des priorités et des politiques en exécution des engagements pris au titre du PAI;
- de consulter davantage le public sur les lois ou mesures présentant un intérêt pour le PAI;
- de faire mieux comprendre aux citoyens la vraie fonction des parlements;
- d'accroître les capacités de contrôle, notamment du budget et de l'aide extérieure, pour permettre aux parlementaires de suivre effectivement les fonds affectés à l'exécution du PAI;
- de faire mieux connaître le PAI aux parlementaires et de les rendre plus conscients de leurs propres problèmes de développement;
- de voir des parlementaires participer au niveau national à des groupes de travail thématiques et aux travaux d'instances multipartites sur des domaines couverts par le PAI.

Les groupes de travail ont fait d'autres commentaires généraux sur l'importance d'une vraie participation des parlements, avec leurs fonctions budgétaires, législatives, représentatives et de contrôle, à l'exécution du PAI au niveau national et mondial. Les participants ont aussi réitéré la nécessité de créer dans les parlements des mécanismes leur permettant de surveiller la mise en œuvre du PAI.

De nombreux PMA ont une multiplicité de plans de développement à exécuter et d'engagements internationaux à tenir. Pour qu'ils puissent le faire bien et accéder effectivement au développement, il faut que les engagements internationaux en matière de développement soient adaptés aux priorités des pays et s'intègrent parfaitement aux plans de développement nationaux.

II^{ème} PARTIE – Séance II

Présentation de la proposition de projet UIP-ONU et débat sur un plan d'action parlementaire

M. Alessandro Motter, conseiller principal de l'UIP en matière économique et sociale, M. Sandagorj Erdenebileg, Directeur par intérim (Bureau du Haut Représentant des pour les PMA - OHRLLS) et Secrétaire exécutif de la PMA IV, et M. Saber Chowdhury, parlementaire du Bangladesh, ont exposé une proposition de projet commun UIP-OHRLLS, ainsi que le plan d'action parlementaire qui l'accompagne (Annexe I) et qui vise à associer activement les parlements à la mise en œuvre future du PAI. La séance était animée par M. Phil Matsheza, conseiller en matière de politiques au PNUD, groupe de la Gouvernance démocratique.

Le projet UIP-OHRLLS s'étendra, dans un premier temps, sur les cinq prochaines années. Au niveau national, le projet tourne autour de la création de points focaux dans les parlements tant des PMA que des autres pays pour aider à réexaminer les méthodes de travail et les structures du parlement (commissions, etc.), travailler en liaison avec les points focaux des Nations Unies et du gouvernement sur le terrain et veiller de manière générale à la prise en compte du PAI dans l'ensemble des politiques. Au niveau mondial, le projet cherche à associer les parlementaires aux examens futurs du PAI, à favoriser la coopération et l'assistance technique entre parlements et à encourager ces derniers à se faire part de leurs bonnes pratiques et à s'échanger des conseils sur les questions de politiques.

Le plan d'action type, que les parlements ont été invités à adapter à la situation et aux besoins de leurs pays, visait à leur montrer les activités et les résultats qu'ils devraient envisager pour avancer dans l'exécution du PAI. Il reviendrait aux points focaux parlementaires d'engager un débat sur le sujet dans leurs parlements respectifs.

Les participants à la réunion se sont déclarés généralement favorables aux deux démarches proposées. Voici quelques-uns des commentaires qui ont été faits :

- Les points focaux parlementaires ne devraient pas agir seuls. Ils doivent aller à la rencontre des autres et tenter d'établir des contacts avec toutes les forces politiques en présence. Il serait bon que les parlements nomment au moins deux points focaux, l'un issu de la majorité et l'autre de l'opposition, et veillent à l'équilibre entre les sexes.

- Il faudrait encourager un partenariat entre points focaux de pays développés et de PMA. Bien que le PAI risque de susciter moins d'intérêt chez eux, les parlements des pays n'appartenant pas à la catégorie des PMA doivent eux aussi procéder à la nomination de points focaux. Les points focaux des PMA auront en effet besoin de soutien et de ressources pour faire leur travail.
- Les points focaux nommés dans les parlements des PMA devront aussi trouver un appui auprès d'homologues qui seront nommés dans les bureaux de l'ONU dans leurs pays (Coordonnateur résident). Celui-ci doit les informer régulièrement et leur apporter un soutien sous la forme d'un renforcement des capacités et de conseils en matière de politiques.
- Il faudrait étudier avec soin la possibilité de créer une nouvelle commission, un groupe de travail ou un comité qui ait le PAI pour centre d'intérêt. A défaut, il pourrait suffire d'améliorer la coordination entre les commissions déjà en place et les échanges entre elles des informations relatives au PAI.
- Le plan d'action devra être traduit dans les langues nationales pour pouvoir être immédiatement utilisé par tous les parlements. Surtout, chaque parlement devra y introduire des objectifs et des indicateurs clairs en fonction de ses spécificités propres.

Clôture

Le Secrétaire général de l'UIP, M. Anders Johnsson, et la Présidente du Groupe interparlementaire de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Mme Fazilet Çiğlik, ont clos la réunion. Tous deux ont remercié les participants et les ont encouragés à transmettre à leurs collègues parlementaires les principaux messages de la réunion. Ils les ont aussi invités à suivre attentivement la Conférence des Nations Unies et à assister à autant de manifestations parallèles que possible.